



Citoyens et Citoyennes de Saessolsheim,

Mairie tél :03 88 70 57 19
mail: mairie.saesso@wanadoo.fr

Vous êtes cordialement invité(e)s à la manifestation de la Fête Nationale qui aura lieu au soir du 13 juillet dès 18h00.

L'organisation de la soirée sera partagée avec le Conseil de Fabrique qui servira des tartes flambées au bénéfice du remplacement de la chaudière de l'Eglise.

Voici en détail le programme de la soirée:

- dès 18h00 , à l'aire de jeux, tartes flambées cuites au feu de bois
- à 19h00 messe à l'Eglise Saint Jean-Baptiste
- à l'issue de la messe, rassemblement devant le monument aux morts ,
allocution du Maire et dépôt de gerbe
- distribution de la brioche du 14 juillet aux enfants
- à 21h30 marche aux lampions (offerts) pour les enfants

Votre avis nous intéresse:

La Communauté de communes du Pays de Saverne s'est engagée avec la Communauté de communes Mossig Vignoble, dans un **schéma intercommunal des circulations cyclables** (également appelé Plan Vélo).

Afin de pouvoir recueillir un maximum d'avis des habitants, actifs et des cyclistes évoluant sur nos territoires, nous avons, en lien avec le Bureau d'études mandaté, mis en place un questionnaire interactif, dont les contributions seront intégrées à la réflexion de la phase d'élaboration du schéma.

Il se compose de 2 rubriques :

1. Vos suggestions de liaisons à conforter (jusqu'à 3)
 - * Intra-communales et Inter-communales,
2. Autres volets de la politique cyclable à développer

Ce questionnaire est accessible à partir du lien suivant : <https://roland-ribi.limequery.org/216992?lang=fr>

Nous vous sollicitons ce jour à répondre à ce questionnaire

Télécharger l'application ILLIWAP(à partir du 1er août 2019)

- Illiwap est une application d'alertes et d'informations destinée aux villageois qui disposent d'un Smartphone.

Comment procéder?

-télécharger Illiwap (sur playstore)

-renseigner **Saessolsheim** dans la barre de recherche et cliquer **sur suivre** pour vous abonner à la mairie. Vous recevrez en instantanée l'information de la mairie sans devoir communiquer votre adresse mail.

Facturation de certaines interventions des sapeurs-pompiers

L'activité opérationnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours a augmenté de plus de 25 % en 2018. Le SDIS note également une sollicitation croissante d'habitants demandant la destruction de nids de guêpes ou de frelons par exemple (60% d'augmentation entre 2017 et 2018). Ces sollicitations réduisent fortement la capacité d'intervention des sapeurs-pompiers pour le secours à la personne.

Ainsi, le Conseil d'Administration du SDIS a arrêté, lors de la séance du 28 mars 2019, que la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) ne relevait pas de ses missions directement rattachées au service public.

Par conséquent, à compter du 1er mai 2019, toutes interventions pour destructions de nids d'hyménoptères feront, à l'instar des interventions pour inondations et épuisements des locaux, pour brancardage hors urgence vitale, alarmes intempestives ou déblocages d'ascenseur, l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable, qu'il s'agisse de particuliers, de structures privées ou publiques. Cette participation a été fixée à 50 €, et à 80 € en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne par exemple).

◇ **Pour information, la commune verse une contribution annuelle au SDIS à raison de 18,86€ par habitant, hors allocation de vétérance.**

Infos pratiques

La déchetterie de Marmoutier se trouve derrière la zone commerciale et industrielle, où se situe le Leclerc Marmoutier.

Ce lieu de tri est géré par le SMICTOM de la région de Saverne, tout comme les [déchèteries d'Ingwiller](#) et de Saverne. L'accès y est réservé aux habitants du secteur disposant d'une carte d'accès, à hauteur de 24 passages par an. Chaque passage supplémentaire sera facturé 5€. Vous pourrez y déposer tous vos déchets à l'exception des ordures ménagères collectées directement dans la commune. À noter, des [déchèteries dites «mobiles»](#) se déplacent dans les communes du secteur, selon un planning établi.

On peut y déposer le papier et les cartons, les déchets verts, les métaux, les gravats, les objets incinérables non recyclables, l'huile de vidange et de friture, le verre, l'électroménager, les batteries de voiture hors d'usage, les bouchons en liège ainsi que les piles.

- **Déchèterie de Marmoutier** rue de Biegen 67440 [Marmoutier](#)
- Téléphone: 03 88 02 21 80
- Horaires d'ouverture

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Du mardi au vendredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 18h

Restrictions sur la consommation d'eau

Peu à peu la sécheresse s'installe et le manque d'eau se fait déjà remarquer par la baisse de pression sur notre réseau d'adduction d'eau potable. En prévision des restrictions futures, il est conseillé de ne pas gaspiller l'eau et de restreindre sa consommation quotidienne autant se faire que peut.

A toutes et à tous, je vous souhaite une très belle période estivale,

Votre Maire Dominique Muller